

Facilitation des échanges commerciaux

Le Maroc surperforme dans sa région

● Selon une récente analyse de l'OCDE, les dispositions du «paquet de Bali», adoptées en décembre 2013 par l'OMC, auraient un impact significatif suite à leurs mise en œuvre. Pour le groupe des pays à revenu intermédiaire-inférieur, dont fait partie le Maroc selon la classification de la Banque mondiale, l'impact pourrait atteindre 15% de réduction du coût du commerce en cas de mise en œuvre complète. Pour atteindre cet objectif, le Maroc a fortement intérêt à simplifier et harmoniser les documents et à rationaliser les procédures.

Les avancées des règles du commerce international se sont toujours faites par à-coups, chaque nouveau palier nécessitant des rounds interminables de négociations et des années d'allers et retours et de confrontation d'intérêts contradictoires propres à chaque nation ou du moins à chaque groupement d'intérêts nationaux. Normal, dira plus d'un, le manque de réactivité étant le corollaire du multilatéralisme. Mais voilà qu'en décembre dernier, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sauve sa peau (en tant qu'organisation multilatérale) à Bali, en paraphant la première série d'accords commerciaux depuis les accords de Marrakech, qui ont marqué la naissance de l'Organisation.

1.000 milliards de dollars

Voilà pour ce qui est du décor, l'enjeu réel étant désormais porté sur les résultats concrets de ces accords, communément dénom-

més Paquet de Bali. Mais d'emblée, il convient de verrouiller un aspect: on ne peut parler au stade actuel que de potentiel. Potentiel d'amélioration des échanges, potentiel de création de richesses ou potentiel de réduction des coûts du commerce.

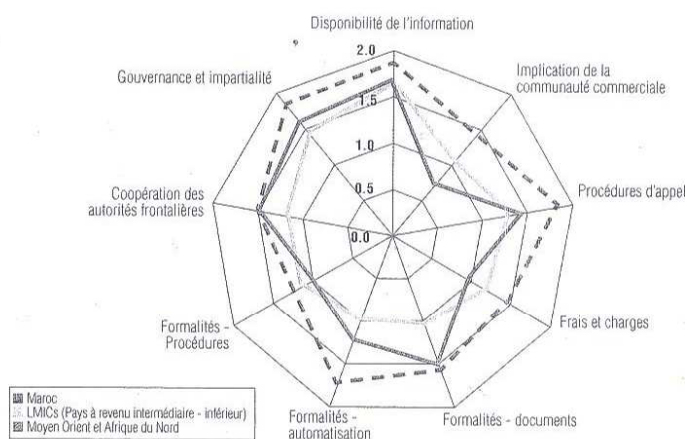
Dans ce contexte, les organismes internationaux de référence ont entamé l'estimation des retombées potentielles qu'engendrerait l'application des dispositions du paquet de Bali. C'est le cas de l'Organisation du commerce et du développement économique

(OCDE) qui vient de publier une série de notes chiffrant les impacts attendus de l'application de l'Accord et évaluant, par région et par pays, les points forts et les lacunes du commerce extérieur, à l'aune des indicateurs de facilitation du commerce. Il faut dire que les artisans de l'Accord étaient très optimistes au sujet des retombées au moment de la signature. L'OMC, par l'entremise de son directeur général, le Brésilien Roberto Azevêdo, a évalué à 1.000 milliards de dollars la richesse que «le paquet de Bali» permettra de créer, avec à la clef des millions d'emplois. Sans pour autant commenter cette estimation, l'OCDE confirme l'importance des retombées attendues, principalement en réduction des coûts du commerce, à condition de mettre en œuvre les différents chantiers d'amélioration.

Un «mieux» relatif

Dans le but d'aider les gouvernements à améliorer leurs procédures à la frontière, de réduire les coûts des échanges, stimuler les flux commerciaux et tirer de plus grands avantages du commerce international, l'OCDE a mis au point un ensemble d'indicateurs de facilitation du commerce, censés identifier des domaines d'action et permettent à l'impact potentiel des réformes à évaluer. Et comme le montrent les graphiques, le Maroc fait globalement mieux que la moyenne de Moyen-Orient et Afrique du Nord et les pays à revenu intermédiaire-faible dont fait partie le Maroc selon cette classification. Il est particulièrement avancé relativement à ses comparables dans les domaines de la disponibilité des renseignements, l'implication

PERFORMANCES DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES DU MAROC

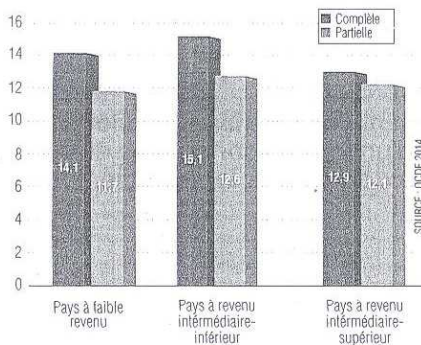


SOURCE: OCDE 2014

Coût des échanges. La méthode de l'OCDE

Selon les standards de l'OCDE, le coût des échanges peut être calculé à partir du commerce bilatéral et intra-national, en estimant le surcoût encouru par le commerce au niveau international par rapport au commerce intra-national. Il s'agit d'une mesure exhaustive du coût des échanges, englobant non seulement les frais du transport international et les droits de douane, mais aussi d'autres charges qui rendent plus difficile de commercer entre les pays plutôt qu'à l'échelle nationale (par exemple les infrastructures frontalières, les formalités de dédouanement, les mesures réglementaires applicables après le passage de la frontière, les différences de pratique des affaires et de contexte des investissements). L'Organisation calcule les coûts des échanges entre deux partenaires commerciaux en faisant leur moyenne géométrique dans les deux sens. Les analystes procèdent ensuite à une analyse de régression de ces coûts en fonction de variables «classiques» telles que la distance, la communauté de frontière et la communauté de langue, puis testés pour l'introduction des Indicateurs de facilitation des échanges (IFE). L'incidence des IFE sur les coûts des échanges est vérifiée pour les mêmes groupes de pays que dans la section consacrée aux flux d'échanges. L'échantillon de données de coûts est limité successivement aux pays de chaque groupe sélectionné et à tous leurs partenaires commerciaux. Les résultats obtenus pour les flux d'échanges se confirment en général pour les coûts. Les mesures ayant le plus d'effet sur les flux semblent influencer aussi fortement sur la réduction des coûts, bien que dans un ordre qui peut différer pour chaque groupe de pays.

RÉDUCTION POTENTIELLE GLOBALE DES COÛTS DU COMMERCE PAR GROUPE DE REVENUS (EN %)



sation et de synchronisation entre les différents intervenants dans les processus d'import et d'export qui pénalise le plus les conditions des échanges commerciaux émanant ou à destination du Maroc ou transitant par lui. Il faut toutefois reconnaître qu'avec les mesures entreprises ces dernières années, à l'exemple de la catégorisation des entreprises, la situation s'améliore progressivement, ce

que l'OCDE ne manque pas de signaler. Mais cette avancée reste encore limitée en termes de nombre de bénéficiaires et attend à être mise en œuvre à grande échelle, tout en se voyant renforcée par d'autres mesures spécifiques adaptées à la nature des échanges extérieurs du Maroc.

PAR **OTHMANE ZAKARIA**
o.zakaria@leseco.ma

des négociants, les procédures d'appel, les redevances et impositions, l'automatisation et dans la gouvernance et de l'impartialité. «Les estimations fondées sur les indicateurs constituent une base pour les gouvernements pour prioriser les actions de facilitation du commerce, mobiliser l'assistance et renforcer les capacités techniques des pays en développement d'une manière plus ciblée», précise l'OCDE. L'analyse de l'OCDE montre également que les mesures de facilitation du commerce peuvent bénéficier à tous les pays dans leur rôle d'exportateurs et d'importateurs, ce qui permettrait un meilleur accès aux intrants pour la production et une plus grande participation dans le système commercial international par les produits intermédiaires et finis.

Le manque de synchronisation pointé par l'OCDE

A contrario, du côté des points faibles, notre pays affiche du retard en ce qui concerne le domaine de la coopération interne entre dif-

L'OMC a évalué à 1.000 milliards de dollars la richesse que «le paquet de Bali» permettra de créer, avec à la clef des millions d'emplois.

férentes agences frontalières. En effet, selon l'Organisation «en tenant compte de l'augmentation des flux commerciaux et des coûts potentiels à réduire dans les domaines mis en évidence par l'analyse quantitative, le Maroc pourrait tirer des avantages considérables en termes de volumes d'échanges et de coûts commerciaux, par la poursuite des efforts dans les domaines de la simplification et de l'harmonisation des documents et la rationalisation des procédures». Ainsi, comme le vivent d'ailleurs les professionnels sur le terrain, c'est le manque de coordination, d'harmoni-